

PROGRAMME DE DEROULEMENT DES PROJETS AU ROYAUME DU MAROC

Septembre 2020

Ligne directrice (orientation)	Promotion d'un développement de haute qualité et contribution à la stabilité de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique
--------------------------------	---

Domaine prioritaire 1 (objectif)	Renforcement de la compétitivité économique									
Domaine prioritaire 1-1 (objectif) Secteurs de l'agriculture et de la pêche	[Situations actuelles et enjeux] Les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui regroupent environ 40% de la population active du Maroc, absorbent un nombre important d'emplois du pays ; cependant, ces deux secteurs n'occupent que quelque 13% du PIB (2018), un niveau faible par rapport à celui de la population active. Il importe donc de stimuler le développement en augmentant la valeur ajoutée de ces deux secteurs, en améliorant leur productivité et en renforçant leur compétitivité. Le soutien à ces deux secteurs contribuera également à améliorer le taux de chômage dont le niveau élevé constitue un défi pour le pays, du fait que ces secteurs ont une importante capacité d'absorber la demande d'emplois.			[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour lesquels le gouvernement du Royaume du Maroc déploie de grands efforts, le soutien sera apporté au renforcement de la compétitivité à travers la haute valorisation, l'amélioration de la qualité et de la productivité. En même temps, l'amélioration de l'environnement pour les investissements contribuera à développer ces deux secteurs, augmentant la capacité d'absorption d'emplois et promouvant la diversification industrielle. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 2 : Faim « Zéro », Objectif 8 : Travail décent et croissance économique, Objectif 12 : Consommation et production durables, Objectif 14 : Vie aquatique et Objectif 15 : Vie terrestre.						
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre					
					Avant l'AF	AF	AF	AF	AF	AF
					2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Promotion de l'agriculture et de la pêche	Promouvoir la création d'emplois et la diversification industrielle à travers le renforcement de la compétitivité de l'agriculture et de la pêche, qui ont une forte potentialité pour absorber les emplois	Projet de Construction d'un Navire Océanographique et de Recherche Halieutique	LA						
			Projet de Construction du Centre de Recherche et de Technologies Conchylicoles	GAF						
			Projet de Soutien au Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (DRIP2)	CTR						
			Development of Maritime Fisheries (Expert)	EXP						
			Aquaculture Development (Expert)	EXP						
			Valorization of Bioresources Based on Scientific Evidence in Semi-arid and Arid Land for Creation of New Industry	STC						
			Verification Survey with the Private Sector for Disseminating Japanese Technologies for Adding Value to Fishery Products through the Introduction of the Advanced Refrigeration System	PCP-TC						
			Feasibility Survey for SDGs Business on Production and Sales of Argan Oil for Creation of Women's Employment	PCP-TC						
			Programme Agri-Net	TR						
			Stage de Formation en Groupe de l'Agriculture et la Pêche	TR						
									Montant octroyé (Millions)	Remarques

Domaine prioritaire 1-2 (objectif)	[Situations actuelles et enjeux] Le Maroc ayant déjà conclu des accords de libre-échange avec l'UE, les Etats Unis et les pays côtiers de la Mé diterranée, il s'agit d'en tirer profit pour renforcer la compétitivité économique en vue de la création d'emplois et de la diversification industrielle. Dans ce contexte, l'amélioration de l'infrastructure de base comme les réseaux de transports et les systèmes de l'énergie, ainsi que la formation des ressources humaines industrielles sont prioritaires pour ce renforcement de la compétitivité économique.			[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Le soutien à l'aménagement de l'infrastructure économique ainsi que l'introduction et la diffusion des technologies et des produits du Japon contribuera au renforcement de la comp étitivité économique du Maroc. En vue de former des industries durables pouvant contribuer à réduire le taux élevé de chômage, le développement des ressources humaines se fera dans le cadre des partenariats privé-public-académique. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable, Objectif 8 : Travail décent et croissance é conomique, Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure et Objectif 11 : Villes et communautés durables.									
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre						Montant octroy é	Remarques	
					Avant l'AF 2019	AF 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024	(Millions)		
	Amélioration de l'infrastructure é conomique	Amélioration de l'infrastructure é conomique	Promouvoir l'amélioration de l'infrastructure et la formation des ressources humaines contribuant au renforcement de la compétitivité é conomique du Maroc	Etude du Plan d'Amenagement du Nouveau Port Kénitra Atlantique	PS								
				Investment and Business Environment Improvement	CTR								
			ABE Initiative	CTR									
			Électricité et technologies de l'information et de la communication	JOCV					-	-	-		
Domaine prioritaire 2 (objectif)	Promotion d'un développement social qui tienne compte de l'inclusivité et de la durabilité												
Domaine prioritaire 2-1 (objectif)	[Situations actuelles et enjeux] Certaines régions enclavées du Maroc sont confrontées à des défis particuliers qui entravent leur développement humain et social, tels que l'isolement, une vaste superficie, une population clairsemée, le manque de ressources humaines où les conditions naturelles hostiles. Comme le montrent la part élevée (70%) des régions rurales sur la population à bas revenus du Royaume, ainsi que la disparité sur le PIB per capita entre régions (disparité d'un à tiers entre la Région de Casablanca-Settat (4.631 Dollars américains) et la Région de Drâa-Tafilalet (1.644 Dollars amé ricains)), la réduction de ces disparités restent des enjeux importants.			[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Le soutien à l'aménagement de l'infrastructure sociale dans de divers domaines, incluant le développement régional et la santé, contribuera à la réduction des disparités sociales et ré gionales, ainsi qu'au développement inclusif et à la stabilité de la société. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 1 : Pas de « pauvreté », Objectif 3 : Bonne santé et bien-être, Objectif 5 : Égalité entre les sexes et Objectif 6 : Eau propre et assainissement.									
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre						Montant octroy é	Remarques	
					Avant l'AF 2019	AF 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024	(Millions)		
	Développement rural et santé	Le soutien sera apporté à l'amé nagement de l'infrastructure sociale dans les régions dont le dé veloppement de l'infrastructure de base n'est pas suffisant, afin de contribuer à la réduction des disparités sociales et régionales.	Projet d'Alimentation en Eau Potable à Khouribga et Khémisset	LA							15 487		
				Economic and Social Development Programme	GA							230	Equipements destin és pour la formation professionnelle
				Economic and Social Development Programme	GA							500	Equipements mé dicaux
				Amélioration des services pour la santé maternelle et infantile et les institutions médicales	JOCV					-	-	-	
				Stage de Formation en Groupe de la Santé et de la Formation Professionnelle	TR								
			Coopération financière non-remboursable des micro-projets locaux pour la sé curité humaine dans les domaines de l'infrastructure de base	GHGA							15.00		

Domaine prioritaire 2-2 (objectif) Eaux et environnement	[Situations actuelles et enjeux] La demande en ressources hydriques au Maroc augmente en raison de son développement économique. Compte tenu de la variation importante des précipitations, il est nécessaire d'optimiser l'utilisation des ressources hydriques limitées. La prise en compte du fardeau environnemental causé par les changements climatiques et le développement économique est également requise afin de réaliser leur développement durable à l'avenir.			[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Le soutien apporté à l'aménagement d'une infrastructure sociale résiliente et au renforcement de la capacité structurelle de contrôle répondant aux changements climatiques et au fardeau environnemental causé par le développement économique contribuera à la réalisation du développement durable. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 6 : Eau propre et assainissement, Objectif 11 : Villes et communautés durables et Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.									
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre						Montant octroyé	Remarques	
					Avant l'AF 2019	AF 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024	(Millions)		
	Eaux et environnement	Aménager une infrastructure sociale résiliente et renforcer la capacité structurelle de contrôle pour répondre aux changements climatiques et au fardeau environnemental causé par le développement économique	Projet d'Alimentation en Eau Potable à Fez et Meknès	LA								17 440	
			Projet de Développement des Systèmes d'Assainissement (III)	LA								10 790	
			Stage de Formation en Groupe « Eaux et Environnement »	TR									
			L'Etude de vérification avec le secteur privé pour la diffusion de technologies japonaises sur la base du document intitulé "l'étude de vérification auprès du secteur privé pour l'installation d'incinérateurs sans fumées dans les établissements de santé publique de villes-hub"	PCP-TC									
			Verification Survey with the Private Sector for Disseminating Japanese Technologies for Recycling of Olive Mill Waste by use of Oil Temperature Decompression Drying Machine	PCP-TC									
	L'Etude de Vérification « SDG's Business » auprès du secteur privé concernant l'installation de l'analyseur automatique PX-375 de la composante PM2.5 et du système de surveillance de la qualité de l'air (Air Quality Monitoring System – AQMS) au Maroc.	PCP-TC											
Domaine prioritaire 2-3 (objectif) Education de base	[Situations actuelles et enjeux] Dans le secteur de l'éducation de base au Maroc, si le taux de scolarisation en enseignement primaire s'est amélioré depuis l'année 2000 pour dépasser 90%, il n'en reste pas moins des enjeux sur la qualité de l'éducation et le faible niveau d'aboutissement. De plus, des enjeux sur l'accès mutuel entre les régions et entre les genres subsistent dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.			[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Le soutien apporté à l'expansion de l'éducation de base aux zones rurales et à l'amélioration de sa qualité contribuera à la réduction des disparités sociales et régionales. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 4 : Éducation de qualité, Objectif 5 : Égalité entre les sexes et Objectif 10 : Inégalités réduites									
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre						Montant octroyé	Remarques	
					Avant l'AF 2019	AF 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024	(Millions)		
	Amélioration de l'accès à l'éducation de base et de sa qualité	Améliorer l'accès à l'éducation de base (surtout dans le deuxième cycle de l'enseignement primaire) et sa qualité	Projet d'appui au secteur de l'éducation de base	LA								8 899	
			La promotion du matériel didactique supplémentaire pour garantir la maîtrise de compétences de base en mathématiques chez les élèves dans les écoles primaires au Maroc	PCP-TC									
			Stage de Formation en Groupe de L'Education	TR									
L'appui dans le domaine des éducations			JOCV										

Domaine prioritaire 3 (objectif)	Promotion de la coopération sud-sud											
Domaine prioritaire 3 (objectif) Soutien aux pays africains	[Situations actuelles et enjeux] Le Royaume du Maroc qui accorde une grande importance au renforcement des relations avec les pays subsahariens de l'Afrique a fait de la coopération sud-sud l'un des axes de sa diplomatie. Le Japon effectue une coopération triangulaire dans un pays tiers dans certains domaines significatifs où des résultats tangibles ont été obtenus dans le cadre de la coopération nippo-marocaine. Il est nécessaire de renforcer le soutien à la coopération sud-sud en répondant aux besoins en stages pour les pays subsahariens de l'Afrique dont la demande a désormais tendance à augmenter.					[Effets escomptés concernant les enjeux pour le développement] Le soutien apporté à la promotion de la coopération sud-sud mise en œuvre par le Maroc à travers la réalisation d'une coopération triangulaire basée sur les résultats de la coopération nippo-marocaine jusqu'à ce jour contribuera au développement économique et social des pays en voie de développement, surtout des pays africains. Cette politique contribuera à réaliser les Objectifs de développement durable suivants : Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.						
	Programme	Aperçu	Projets	Schéma	Période de mise en œuvre						Montant octroyé (Millions)	Remarques
					Avant l'AF 2019	AF 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024		
	Soutien aux pays africains		Concevoir et réaliser des projets de la coopération triangulaire de façon plus stratégique pour répondre aux besoins réels des pays cibles (pays africains), en mettant à profit les résultats de la coopération au Maroc jusqu'à présent	Projet de développement des capacités de ressources humaines dans le secteur du transport pour les pays africains	TCP							

Légende : [PS] (= Etude préparatoire) , [DD] (= Conception détaillée) , [TCP] (= Projet de coopération technique) , [TCDP] (= Coopération technique pour la planification du développement) , [EXP](= Expert), [EQ] (= Equipement), [CTR](= Formation axée au pays), [TR] (= Formation sur les sujets spécifiques/Programme de formation pour les jeunes leaders) , [JOCV] (= Volontaire japonais pour la coopération à l'étranger) , [SV] (= Volontaire sénior) SV[TEXP](= Expert d'un pays tiers), [TTR](= Formation en pays tiers) , [ICT](= Formation dans le pays) , [STC] (= Coopération relative à la science et la technologie sur les sujets globaux), [JPP] (= Programme de partenariat de la JICA) , [**TA] (=Assistance technique exécutée par les organisations exceptées MAE et JICA) , [PCP-TC] (= Assistance technique proposées par les entreprises japonaises) , [GA] (= Coopération financière non-remboursable (sauf les modalités de dons spécifiées ci-dessous)) , [GAF] (= Coopération financière non-remboursable pour le domaine de la pêche) , [FA] (= Aide alimentaire) , [CGA] (= Coopération financière non-remboursable pour le domaine de la culture) , [GACGP] (= Coopération financière non-remboursable des micro-projets pour le domaine de la culture) , [EGA] (= Coopération financière non-remboursable pour assistance d'urgence) , [JNGA] (= Don pour les projets des ONG japonaises) , [GHGA] (= Coopération financière non-remboursable des micro-projets locaux pour la sécurité humaine) , [LA] (=Prêt de l'APD) , [ML] (= Coopération multilatérale) , [PPP] (= Public-Prive Partenariat pour la vulgarisation, la validation et le démarrage des affaires) , Ligne noire (= période d'exécution) , Ligne noir-blanc (= en planification)